



RETROSPECTIVE 2012

Approche normative du secteur de l'énergie
au Grand-Duché de Luxembourg

Activités réalisées

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation,
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

MARS 2013



ANEC

AGENCE POUR LA NORMALISATION ET
L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Sommaire

I.	Introduction	2
II.	La veille normative du secteur de l'énergie	3
III.	Délégués nationaux en normalisation.....	4
IV.	Le Comité Consultatif Energie.....	7
V.	Le Forum Normatif Energie.....	8
VI.	Les activités de l'ILNAS et de l'ANEC en lien avec l'approche normative du secteur de l'énergie	10
	[1] Participation aux réunions du SFEM en 2012	10
	[2] Participation au salon <i>myenergy days</i> 2012	11
	[3] Participation à l'élaboration du Guide Luxembourgeois pour la Qualité	11
	[4] News, articles et publicités	12
VII.	Conclusion	13
VIII.	Contacts	13

I. Introduction

L'ILNAS, Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services, est le rédacteur et le gestionnaire de la stratégie normative luxembourgeoise 2010-2020¹ qui a été approuvée par M. le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur en date du 10 juin 2010. La mise à jour de cette stratégie par l'ILNAS, approuvée par le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, couvre la période 2013-2020 et met l'accent sur quatre axes majeurs de développement, notamment l'approche normative (inter)sectorielle.

La stratégie normative nationale, en lien direct avec la stratégie 2020 de l'Union Européenne, repose essentiellement sur le principe directeur suivant : « Celui qui fait la norme fait le marché ». Ainsi, le fait de participer au processus de normalisation permet non seulement d'anticiper les futures règles mais aussi d'orienter le marché en faisant valoir ses intérêts à tout niveau. Cette stratégie, dont les objectifs opérationnels seront mis à jour chaque année, sera notamment mise en œuvre selon une approche économique sectorielle et selon les besoins nationaux identifiés.

L'approche normative (inter)sectorielle est un support à l'économie nationale. Dans ce cadre, l'ILNAS a chargé l'ANEC d'une mission d'analyse normative du secteur de l'énergie. En effet, en lien avec les priorités fixées par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (programme gouvernemental 2009-2014), ce secteur a été identifié comme porteur pour l'économie nationale. L'ANEC a ainsi pour rôle de soutenir le développement et l'intégration de la normalisation au cœur du tissu économique.

Débutée en mars 2011, l'approche normative du secteur de l'énergie a permis de faire l'inventaire des normes publiées et/ou en cours de développement au niveau européen et international (veille normative), d'identifier les acteurs nationaux concernés, et de mettre en lien ces acteurs avec les résultats de la veille normative. Elle s'est poursuivie jusqu'en septembre 2011. Les résultats ont été présentés lors de deux conférences qui se sont tenues les 6 octobre et 22 novembre 2011.

Dans la continuité de cette analyse sectorielle, et à l'issue de la présentation des résultats de l'analyse sectorielle, il a été décidé de réunir un "Comité Consultatif Energie". Cette instance, réunie en janvier 2012, était composée d'un représentant des douze catégories d'acteurs du secteur de l'énergie identifiées lors de l'analyse sectorielle. Le Comité Consultatif Energie avait pour vocation de définir les orientations stratégiques du point de vue normatif pour le secteur national. Parmi les opportunités validées, un *Forum Normatif Energie* a été mis en place pour fournir une vision constructive du secteur de l'énergie. Ce *Forum Normatif Energie* s'est réuni chaque trimestre de l'année 2012 pour permettre à tous les acteurs concernés de s'informer et d'échanger sur les développements normatifs de ce secteur.

Le présent rapport dresse un bilan de l'approche normative sectorielle et présente les actions menées dans ce cadre, en 2012, par l'ILNAS et l'ANEC dans le secteur de l'énergie.

¹ <http://www.ilnas.public.lu/fr/publications/normalisation/etudes-nationales/ilnas-strategie-normalisation-2010-2020.pdf>

II. La veille normative du secteur de l'énergie

En mars 2012, une mise à jour du rapport de veille normative du secteur de l'énergie a été réalisée². Par rapport à la version initiale publiée en septembre 2011³, les principaux changements ont été :

- ◆ Ajout de deux nouveaux comités techniques de normalisation
 - **ISO/TC 265** Captage et stockage du carbone (sous-secteur Management de l'énergie et Efficacité énergétique)
 - **CEN/TC 312** Installations solaires thermiques et leurs composants (sous-secteur Energies renouvelables)

- ◆ Inscription d'un nouveau délégué luxembourgeois au comité technique européen **CEN/TC 264** Qualité de l'air / WG33 Emissions de gaz à effet de serre dans les entreprises grandes consommatrices d'énergie

- ◆ Inscription d'un nouveau délégué luxembourgeois au comité technique international **ISO/TC 207** Management environnemental / SC7 Gestion des gaz à effet de serre et activités associées

- ◆ Publication de nouvelles normes dans le sous-secteur *Power Engineering*

- ◆ Publication d'un document technique européen sur les biolubrifiants CEN/TR 16227 - *Liquid petroleum products – Bio-lubricants – Recommendation for terminology and characterization of bio-lubricants and bio-based lubricants*

- ◆ Création d'un groupe de travail ISO/IEC JTC 1 *Special Working Group on Smart grids*

² <http://www.ilnas.public.lu/fr/publications/normalisation/etudes-nationales/rapport-veille-energie-mars-2012.pdf>

³ <http://www.ilnas.public.lu/fr/publications/normalisation/etudes-nationales/rapport-de-veille-normative-secteur-energie-septembre-2011.pdf>

III. Délégués nationaux en normalisation

Au cours de l'année 2012, cinq nouveaux délégués se sont inscrits au Registre⁴ national des délégués en normalisation tenu par l'ILNAS pour le secteur de l'énergie. Ces nouveaux délégués sont :

- ◆ **Monsieur Ferdinand HENCKS** (inscrit en janvier 2012), délégué mandaté par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, pour le comité technique CEN/TC 264 *Air Quality* et le groupe de travail CEN/TC 264/WG 33 *Greenhouse gas (GHG) emissions in energy-intensive industries*
- ◆ **Monsieur Frédéric-Michael FOETELER** (inscrit en mars 2012), de Estonteco Sàrl., pour les comités techniques IEC/TC 69 *Electric road vehicles and electric industrial trucks* et ISO/TC 22 *Véhicules routiers*
- ◆ **Monsieur Frédéric MAYER** (inscrit en mars 2012), du CRP - Gabriel Lippmann pour le comité technique ISO/TC 255 *Biogas*
- ◆ **Monsieur Michel NEUMANN** (inscrit en juillet 2012), de l'Administration de l'Environnement, pour le comité technique CEN/TC 19 *Gaseous and liquid fuels, lubricants and related products of petroleum, synthetic and biological origin*
- ◆ **Monsieur Emmanuel GLAUDE** (inscrit en septembre 2012), de la société EG Energy Sàrl, pour le comité technique CEN/CENELEC JWG1 *Energy audits*

Suite aux nouvelles inscriptions, le nombre total de délégués inscrits dans des comités techniques en lien avec le secteur de l'énergie s'élève à huit. Les délégués ainsi que les comités techniques suivis sont présentés ci-dessous :

- ◆ **M. Frederic-Michael FOETELER** (Estonteco S.à r.l.) : IEC/TC 69 *Electric road vehicles and electric industrial trucks* et ISO/TC 22 *Véhicules routiers*
- ◆ **M. Emmanuel GLAUDE** (EG Energy S.à r.l.) : CEN/CLC/JWG 1 *Energy audits*
- ◆ **M. Ferdinand HENCKS** (Délégué mandaté par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur) : CEN/TC 264/WG 33 *Air Quality et CEN/TC 264 Air Quality*
- ◆ **M. Carlo KIRPACH** (CIMALUX S.A.) : CEN/TC 264/WG 33 *Greenhouse gas (GHG) emissions in energy-intensive industries*
- ◆ **M. Louis LANG** (RE CARBON GmbH) : ISO/TC 207/SC 7 *Greenhouse gas management and related activities*
- ◆ **M. Joël LEROY** (ArcelorMittal Luxembourg) : CEN/TC 264/WG 33 *Greenhouse gas (GHG) emissions in energy-intensive industries*

⁴ <http://www.ilnas.public.lu/fr/normes-normalisation/participation-aux-travaux-de-normalisation/comites-detudes-nationaux/index.html>

- ◆ **M. Frédéric MAYER** (CRP - Gabriel Lippmann) : ISO/TC 255 *Biogas*
- ◆ **M. Michel NEUMANN** (Administration de l'environnement) : CEN/TC 19 *Gaseous and liquid fuels, lubricants and related products of petroleum, synthetic and biological origin*

Au cours de l'année 2012, les activités des délégués en lien avec la normalisation du secteur de l'énergie ont été relayées dans la *newsletter* mensuelle de la normalisation (ILNAS/ANEC) comme en attestent les extraits suivants.

- ◆ *Newsletter de juin 2012* :

CHRISTOPHE EISCHEN : PRESENTATION DE LA NORME ISO 50001 - UN REFERENTIEL ENERGETIQUE !

« Le 27 juin prochain, aura lieu un événement sur la norme ISO 50001 intitulé : Présentation de la norme ISO 50001 - un référentiel énergétique ! Organisé par AIB-Vinçotte Luxembourg, cet événement sera notamment animé par Christophe EISCHEN, auditeur de systèmes de management et également délégué national au sein du comité ISO/CASCO/WG 31 *Committee on conformity assessment* ; Inspection ainsi que par Marc PONCIN, ingénieur expérimenté et agréé en audit énergétique. »

FREDERIC-MICHAEL FOETELER : DEPLOIEMENT DU VEHICULE ELECTRIQUE AU LUXEMBOURG

« Dans un article récemment publié sur le site Internet automotion.lu, Frédéric-Michael FOETELER, patron de la *start-up* Estonteco, explique sa vision de l'électro-mobilité. Plutôt que de créer une nouvelle borne de rechargement, puisqu'il en existe déjà, l'accent est mis sur une identification et un paiement simple pour les utilisateurs. Pour cela, Estonteco a signé un partenariat avec huit partenaires dans sept pays d'Europe afin de développer un mécanisme d'identification et de facturation uniforme. «L'idée est de permettre aux clients d'Estonteco, comme à ceux de nos partenaires, d'avoir un accès à l'ensemble des stations de notre réseau international, soit plus que 4.000 bornes, sachant que le nombre des stations est en croissance permanente. Et cela, simplement grâce à une carte d'identification », précise Frédéric-Michael FOETELER. »

- ◆ *Newsletter de septembre 2012* :

LOUIS LANG, DE LL CONSULTING : CONSEILS POUR LA PREPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE L'ISO 50001

« Publiée le 15 juin 2011, la norme ISO 50001 est la nouvelle norme internationale de management de l'énergie. Comme d'autres normes ISO, l'ISO 50001 est basée sur le *Plan-Do-Check-Act* (PDCA), ce qui facilite son intégration dans les systèmes de management déjà en place. Concrètement, la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie selon l'ISO 50001 "contribue à la réduction de votre consommation énergétique grâce à un suivi structuré de votre consommation, une identification de zone d'amélioration et grâce à la mise en œuvre de plans d'action permettant d'améliorer votre performance énergétique", comme l'indique Monsieur Louis LANG, de *LL Consulting*, également délégué au sein du comité ISO/TC 207/SC 7 *Environmental management; Greenhouse gas management and related activities*. Monsieur LANG a récemment mis en ligne ses "Conseils pour la préparation et la mise en œuvre de l'ISO 50001". »

◆ Newsletter d'octobre 2012 :

FREDERIC-MICHAEL FOETELER : ESTONTECO, PARTENAIRE DU PROGRAMME « UN MONDE QUE TU AIMES AVEC UN CLIMAT QUE TU AIMES »

« Mardi 9 octobre, Estonteco a été présenté par Madame Connie HEDEGAARD, Commissaire européenne à l'Action pour le climat, lors d'une cérémonie officielle à Londres, comme partenaire du programme « un monde que tu aimes avec un climat que tu aimes ». Cette initiative, qui se poursuit jusqu'à fin 2013, a pour but de sensibiliser tous les citoyens européens à l'importance de la protection du climat *via* des exemples pratiques dans les différents pays membres de l'Union européenne. Estonteco a été élu comme représentant du Grand-Duché de Luxembourg grâce à son approche pragmatique visant à réaliser une solution innovante sur base des processus standardisés et des éléments technologiques, faisant ainsi du Luxembourg la plateforme de référence en électromobilité. Monsieur FOETELER, directeur de la *start-up* Estonteco, met également son expertise à profit en tant que délégué national au sein des comités IEC/TC 69 *Electric road vehicles and electric industrial trucks* et ISO/TC 22 *Road vehicles*. »

IV. Le Comité Consultatif Energie

Dans le but d'obtenir un retour du marché national suite à la présentation de l'analyse normative du secteur de l'énergie, l'ILNAS a constitué un « Comité consultatif énergie » dont la première réunion s'est tenue le 18 janvier 2012 et avait pour principal objet d'aborder les orientations stratégiques de l'approche normative de ce secteur. Constitué de représentants d'un niveau décisionnel de chacune des catégories d'acteurs identifiées lors de l'analyse normative du secteur, le comité consultatif a confirmé l'intérêt du marché national pour la démarche et les sous-secteurs retenus, tout en plaçant l'accent sur le « management de l'énergie et l'efficacité énergétique » ainsi que les « *smart grids* ».

Les personnes suivantes ont participé à la réunion du Comité Consultatif Energie :

- ◆ **M. Marco HOFFMANN** (Direction générale Energie)
- ◆ **M. Georges REDING** (Direction générale Energie)
- ◆ **M. Claude HORNICK** (Institut Luxembourgeois de Régulation)
- ◆ **M. Claude STRASSER** (Société Electrique de l'Our)
- ◆ **M. Romain BECKER** (Creos Luxembourg)
- ◆ **M. Erny HUBERTY** (Enovos Luxembourg / myClimateLux)
- ◆ **M. Jean-Clément NUGUE** (Saint Gobain Solar Systems)
- ◆ **M. Christian REDING** (Chambre des Métiers - Luxembourg)
- ◆ **M. Julien BERTUCCI** (Fédération des conseillers et certificateurs énergétiques)
- ◆ **M. Georges DE MULLEWIE** (Secolux)
- ◆ **M. Daniel KOSTER** (CRTE – CRP Tudor)
- ◆ **M. Pierre WOLFF** (Energieagence)
- ◆ **M. Nico WIETOR** (Sotel SC, *via* ArcelorMittal)
- ◆ **M. Jean-Philippe HUMBERT** (ILNAS)
- ◆ **M. Marc CLEMENT** (ILNAS)
- ◆ **M. Hervé PETER** (ANEC)

A l'issue du Comité Consultatif Energie, les hypothèses formulées dans le cadre de l'analyse normative sectorielle ont été abordées et la première opportunité pour le marché national approuvée a été la mise en place d'un *Forum* Normatif Energie.

V. Le Forum Normatif Energie

Le *Forum* Normatif Energie a été mis en place suite au Comité Consultatif Energie de janvier 2012. Au cours de l'année 2012, quatre réunions du *Forum* Normatif Energie ont eu lieu dans le but de créer une plateforme d'information et d'échange pour les acteurs concernés.

- ◆ La première réunion du *Forum* Normatif Energie s'est tenue le 12 mars 2012 et a réuni 15 personnes.

A l'ordre du jour, après une présentation de l'objet et du fonctionnement du *forum* normatif énergie, la mise à jour de la veille normative du secteur de l'énergie a été exposée. Une présentation des développements normatifs du *CEN/CENELEC Sector Forum on Energy Management* a ensuite été faite. Enfin, M. Jean-Clément NUGUE de la société Saint-Gobain *Solar Systems* a proposé un retour d'expérience en tant que délégué en normalisation dans le secteur de l'énergie. Ce premier *forum* s'est achevé sur une discussion autour des mécanismes de la normalisation au Grand-Duché de Luxembourg.

- ◆ La seconde réunion du *Forum* Normatif Energie s'est déroulée le 6 juin 2012 et a réuni 12 personnes.

L'ordre du jour prévoyait tout d'abord une présentation des nouveaux délégués en normalisation. Ensuite, les recommandations formulées lors de la dernière réunion du *CEN/CENELEC Sector Forum on Energy Management* (réunion du 25.04.2012) ont été rapportées par M. Hervé PETER (ANEC). M. Ferdinand HENCKS, mandaté par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur a exposé la situation des développements normatifs et l'intérêt national pour le thème du captage et stockage de CO₂. Suite à la présentation des échanges ayant eu lieu lors du *workshop* ESMIG (le 08.05.2012) : « *Energy efficiency & Smart Meters – What's in it for the consumer ?* », M. Alex BERTRAND du CRTE – CRP Henri Tudor a fait une rapide présentation de la participation aux travaux concernant la norme prEN 16231 « *Energy Efficiency benchmarking methodology* » et définition du projet européen BEESTE (mise en application de la norme).

- ◆ La troisième réunion du *Forum* Normatif Energie s'est tenue le 3 octobre 2012 et a réuni 9 personnes.

L'ordre du jour visait une présentation des recommandations formulées lors de la dernière réunion du *CEN/CENELEC Sector Forum on Energy Management* (réunion du 25.04.2012). Ensuite, deux thèmes ont été abordés avec les participants : d'une part la proposition de rédaction d'une nouvelle norme - « *Mesure du potentiel méthanogène des déchets organiques solides et des cultures énergétiques* » par M. Frédéric MAYER du CRP Gabriel Lippmann et, d'autre part, les liens entre normalisation et Recherche avec la présentation du document *CEN/CENELEC* intitulé « *Screening of FP7 calls addressing standardization – 2013* ».

- ◆ La quatrième réunion du *Forum Normatif Energie* s'est déroulée le 19 décembre 2012 et a réuni 6 personnes.

Après une rapide présentation des recommandations formulées lors de la dernière réunion du CEN/CENELEC *Sector Forum on Energy Management* (réunion du 13.12.2012), un bilan des activités menées en 2012 par l'ILNAS et l'ANEC dans le secteur de l'énergie a été dressé. Les échanges ont permis d'aborder les besoins des participants en rapport avec les activités de normalisation, les propositions d'amélioration du *Forum Normatif Energie* et les pistes de collaboration possibles.

En 2012, les quatre réunions du *Forum Normatif Energie* ont ainsi réuni au total **23 personnes différentes** intéressées par les développements normatifs du secteur de l'énergie.

VI. Les activités de l'ILNAS et de l'ANEC en lien avec l'approche normative du secteur de l'énergie

[1] Participation aux réunions du SFEM en 2012

Au plan européen, une plateforme d'échange commune aux organismes de normalisation CEN et CENELEC, appelée *Sector Forum on Energy Management (SFEM)*, a été mise en place en 2006 dans le but de :

- ◆ Faciliter les échanges d'information entre les acteurs du secteur en Europe
- ◆ Coordonner et identifier les besoins en normalisation dans le domaine de la gestion de l'énergie

Le SFEM a pour objectifs de :

- ◆ Faciliter la coordination et l'échange d'informations sur les questions de gestion de l'énergie entre les acteurs européens : pouvoirs publics, industriels, consommateurs, ONG (Organisation non gouvernementale) environnementales
- ◆ Permettre l'identification des besoins en normalisation en matière de gestion de l'énergie par ces acteurs
- ◆ Etablir des liens avec l'industrie et les organisations professionnelles européennes, faciliter l'échange d'informations entre les experts de l'énergie et établir l'interface avec la Commission européenne
- ◆ Etudier et évaluer les besoins de normalisation en ce qui concerne les objectifs de la législation européenne relative à la gestion de l'énergie et encourager la délivrance de mandats par la Commission européenne le cas échéant
- ◆ Analyser les évolutions et les enjeux stratégiques du marché, en particulier les défis futurs liés au développement des nouvelles technologies de pointe concernant l'efficacité énergétique et les économies d'énergies, les sources d'énergie renouvelables et alternatives
- ◆ Analyser les évolutions stratégiques et les questions liées à la réglementation et la normalisation, dans la mesure où elles peuvent avoir un impact sur les priorités de travail et le processus de normalisation

Dans le but d'informer les acteurs nationaux, l'ANEC a participé aux trois réunions du SFEM organisées en 2012 à Bruxelles :

- ◆ 12^{ème} réunion du SFEM le 25.04.2012
- ◆ 13^{ème} réunion du SFEM le 18.09.2012
- ◆ 14^{ème} réunion du SFEM le 13.12.2012

[2] Participation au salon *myenergy days* 2012

Pour la première fois, l'ILNAS, en tant qu'Organisme luxembourgeois de normalisation, a participé au salon *myenergy days* dédié à la rénovation énergétique afin d'informer les professionnels, d'une part, de l'importance de l'application des normes dans un secteur en forte évolution et, d'autre part, des avantages à participer à l'élaboration de ces normes. Le message était ainsi clairement défini « Informez-vous et contribuez au développement des futures normes ! ».

Au cours de ce salon, l'accent a été mis sur les *Smart Grids*, ou réseaux intelligents, qui utilisent les technologies informatiques et de télécommunications avec l'objectif d'optimiser la production et la distribution d'énergie. Ils assurent une mise en relation plus précise de l'offre et la demande entre les producteurs et les consommateurs. Ce choix résulte du comité consultatif tenu par l'ILNAS en janvier 2012 et au cours duquel tous les participants ont manifesté un intérêt pour cette thématique.

Par ailleurs, la mise à jour du rapport de veille normative du secteur de l'énergie (ANS/VN02) a été mise à disposition pour l'occasion sur le stand ILNAS/ANEC. Ce rapport répertorie l'ensemble des normes publiées et en cours d'élaboration au niveau européen et international ainsi que les comités techniques impliqués selon cinq les sous-secteurs suivants : Management de l'énergie et efficacité énergétique ; Combustibles ; *Power engineering* ; Energies renouvelables ; *Smart Grids*. A cet égard, des fiches thématiques par sous-secteur illustrant les éléments clés issus du rapport de veille ont été distribuées aux visiteurs.

Enfin, cet événement a été l'occasion de présenter à un public plus large, sous la forme d'une conférence intitulée « Les normes et la normalisation dans le secteur de l'énergie », la démarche d'analyse normative initiée par l'ILNAS et menée par l'ANEC dans ce secteur.

[3] Participation à l'élaboration du Guide Luxembourgeois pour la Qualité

L'ILNAS et l'ANEC ont contribué à la rédaction du Guide Luxembourgeois pour la Qualité *via* un dossier intitulé « L'approche normative sectorielle : un outil essentiel au développement de la normalisation au Grand-Duché de Luxembourg ».

L'approche normative sectorielle se définit comme un des piliers de la stratégie normative luxembourgeoise conduite par l'ILNAS. Sa finalité est d'impliquer les acteurs nationaux d'un secteur donné dans une démarche fédératrice pour la normalisation luxembourgeoise, permettant de soutenir ce secteur en termes de compétitivité, de visibilité et de performance, tout en améliorant la reconnaissance internationale du Luxembourg au niveau normatif. Ce dossier propose un éclairage sur la méthode appliquée et sur les premiers résultats obtenus, notamment concernant le secteur de l'énergie.

De plus, l'ILNAS et l'ANEC ont également contribué à la rédaction du Guide Luxembourgeois pour la Qualité *via* un dossier intitulé « ISO 50001 ». Ce dossier montre que dans le contexte économique et environnemental actuel, la maîtrise de l'énergie représente un enjeu stratégique pour tout acteur socio-économique. Améliorer sa performance énergétique pour réduire les coûts associés est devenu indispensable, c'est pourquoi la publication en juin 2011 de la norme ISO 50001 relative aux systèmes de management de l'énergie a pris une ampleur considérable.

[4] News, articles et publicités

Dans le cadre de la démarche sectorielle, plusieurs *news* ont été publiées en 2012 sur le site Internet de l'ILNAS, telles que « L'ILNAS vise la création d'un *forum* national consacré à la normalisation dans le secteur de l'énergie », « L'ILNAS participera au salon *myenergy days* 2012 », « Sensibilisation des professionnels du secteur de l'énergie lors du salon *myenergy days* 2012 », « Entrée en activité du *Forum* Normatif Energie ILNAS », « Engouement mondial pour la norme ISO 50001 relative au management de l'énergie », « Prochaine réunion du *Forum* Normatif Energie ILNAS », « Agenda de la deuxième réunion du *Forum* Normatif Energie ILNAS », « Deuxième réunion du *Forum* Normatif Energie : intérêt confirmé des acteurs nationaux », « Agenda de la prochaine réunion du *Forum* Normatif Energie ILNAS » .

De plus, les articles suivants ont été publiés : « Sensibilisation des professionnels du secteur de l'énergie » (Magazine *Merkur*, mars 2012) ; « La normalisation dans le secteur de l'énergie » (Magazine *Letzebuenger Gemengen*, avril 2012), dossier « Management de l'énergie » (Guide Luxembourgeois pour la Qualité 2012, Mai 2012).

Enfin, une publicité axée sur les *Smart Grids* a été créée et insérée dans l'Echo des entreprises de février 2012, le *Luxemburger Wort* du 29 février 2012 et dans le Guide des exposants au salon *myenergy days* en mars 2012.

VII. Conclusion

L'année 2012 a vu le nombre des délégués en normalisation impliqués dans le secteur de l'énergie augmenter considérablement. Toutefois, certaines thématiques actuelles du secteur ne trouvent toujours pas de représentants inscrits au registre de l'ILNAS. Ainsi, en 2013, l'ILNAS et l'ANEC poursuivront leurs efforts dans le but de soutenir le secteur national de l'énergie. Du fait de la récente mise à jour de la stratégie normative nationale⁵, le *Forum Normatif Energie* visera davantage à positionner l'ANEC comme un partenaire des parties prenantes nationales. L'accent sera mis notamment sur les produits et services du domaine de la normalisation.

VIII. Contacts

Pour toute question relative à l'approche normative du secteur de l'énergie :

ILNAS (Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services)

normalisation@ilnas.etat.lu

ANEC GIE (Agence pour la Normalisation et l'Economie de la Connaissance)

anec@ilnas.etat.lu

⁵ La stratégie normative luxembourgeoise sur le site internet de l'ILNAS :
<http://www.ilnas.public.lu/fr/publications/normalisation/etudes-nationales/strategie-normative-luxembourgeoise-2013-2020.pdf>